

Département de la Lozère
GORGES DU TARN CAUSSES
Mairie Déléguée de Montbrun
48210-Montbrun



Tel : 04.66.48.55.21.

Fax : 04.66.48.46.26.

Messagerie électronique :

Montbrun.mairie@wanadoo.fr

www.montbrun48.fr

Compte rendu du Conseil communal de Montbrun **Le 24 août 2017 à 21 heures**

Présents : Jean-Luc MICHEL, Christian MALHOMME, Serge MAURIN, Gaëlle GOGLINS,
Chantal BOYER, Isabelle PASCAL, Didier VERNHET

Absents excusés : néant

- 1 - Chantier de goudronnage de la côte de Montbrun** : lors de la visite de chantier l'entreprise SEVIGNE a proposé de prolonger la couche de roulement du réservoir jusqu'au 1^{er} virage afin d'éviter des fissures ultérieures ainsi qu'un aspect « rustine », plusieurs solutions ont été proposées :
- **1^{er}**) on ne change rien au projet
 - **2^e**) on prolonge jusqu'au 1^{er} virage (y compris celui-ci) mais on ne reprend pas le 2^e virage : pas de supplément financier
 - **3^e**) on prolonge jusqu'au 1^{er} virage (y compris celui-ci) et on reprend le 2^e virage comme prévu avec un supplément financier de l'ordre de 1650€ HT

Le conseil choisit la 3^e solution

- 2 - Aménagement des sectionnaux** :

Sur les parcelles alloties à Mr Jean-Philippe PUEL et Mme Isabelle PASCAL, le gyrobroyage doit être réalisé avant le 5 octobre 2017.

Les coupes seront réalisées ultérieurement sur les autres sectionnaux..

- 3 - Changement des volets à l'ancienne école** : deux devis ont été présentés, l'entreprise Martinazzo pour un montant de 2400€ et Mirman pour un montant de 4275,60€.

Le conseil se prononce en faveur de l'entreprise Martinazzo.

- 4 - Cloches de l'église** :

Le Maire rappelle la chronologie des faits.

Il est décidé que, compte tenu de l'état de santé de sa maman, Eric DOMALAIN sera autorisé à faire une demande en mairie, afin que les cloches de l'église soit arrêtée à leur arrivée à Montbrun.

Monsieur Domalain n'est en aucun cas autorisé à stopper la sonnerie des cloches lui-même lorsqu'il est à Montbrun.

5 - Sentier de la Condamine :

Un panneau signalétique a été installé et le balisage complet du circuit effectué. Le sentier est inscrit sur la plateforme du PNC.

6 - Sentier des Moines :

Deux randonneurs se sont égarés sur ce sentier et ont appelé les secours. Plusieurs personnes

avaient déjà signalé un défaut de balisage.

Un inventaire des chemins de randonnée est en cours pour le département, nous demanderons l'amélioration du balisage de ce chemin emblématique dans le cadre de ce projet.

Le Maire délégué a décidé la fermeture de ce sentier jusqu'à la résolution de ce problème de Balisage, qui devrait être réglé pour la saison prochaine.

.

7 - Appartements communaux (mairie, ancienne école) :

Le conseil prévoit de faire réaliser un diagnostic (chauffage, isolation ...) par LOZERE ENERGIE. Un programme sera inscrit au budget 2018.

8 - Repas de la Commune :

Le conseil est favorable à l'organisation d'un repas, dans les mêmes conditions que l'an dernier ; La date sera déterminée prochainement et diffusée.

.

9 - Enfouissement des réseaux à Poujols :

Les travaux devraient débuter cet automne, pour un montant total de 63.593,50€ (ces travaux

concernent la commune de Mas Saint Chély, le SIAEP du Causse Méjean et Montbrun.

La part communale s'élève à 4575,40€.

10 - Synergie des travaux communaux :

Plusieurs actions : fauchage, maçonnerie, ramassage des encombrants, ont été menées en binôme entre les employés des services techniques communaux principalement de Quézac. ces collaborations améliorent le service et la rapidité d'action.

La séance est levée à 23 heures.